

QUITTANCE DE LOYER

Quittance de loyer du mois de Octobre 2025

Adresse de la location :

45 avenue des Champs-Élysées

Je soussigné Mr VANINI CEDRIC, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Dupont Famille la somme de :

six cent quatre-vingtquinze euros

(en toutes lettres)

695,00 €

(en chiffres)

au titre du paiement du loyer et des charges pour la période de location du 1 octobre 2025 au 1 octobre 2025, et lui en donne quittance, sous réserve de tous mes droits.

Détail du règlement

Loyer : 645,00 €

Provision pour charges : 50,00 €

Total : 695,00 €

Date du paiement : le 1 octobre 2025

Fait à Nantes, le 7 octobre 2025

Signature :

Cette quittance annule tous les reçus précédents pour le même terme. Elle est à conserver trois ans par le locataire (article 7-1 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989).

© SmartImmo – Gestion locative et financière